



Accueil **Impact de la pandémie du Covid-19 : M. le Ministre s'entretient avec les Présidents de Chambres de commerce**

IMPACT DE LA PANDÉMIE DU COVID-19 : M. LE MINISTRE S'ENTRETIENT AVEC LES PRÉSIDENTS DE CHAMBRES DE COMMERCE

Une réunion en visioconférence s'est tenue, jeudi 14 mai 2020, entre M. le Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique, Moulay Hafid Elalamy, et le bureau de la Fédération des Chambres marocaines de commerce, d'industrie et de services, avec la participation du Président de la Fédération et les Présidents des Chambres régionales marocaines. Inscrite dans le cadre de la communication continue qu'entretiennent le Ministre et les Présidents des chambres, cette réunion fait suite aux propositions soumises à M. le Ministre par la Fédération et visant l'accompagnement des secteurs économiques pour surmonter les effets de la crise du Covid-19.

Au début de cette réunion, M. le Ministre a rappelé les choix judicieux pris par le Royaume, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, pour faire face à la pandémie et limiter ses effets. Il a remercié, à l'occasion, les Présidents des Chambres pour leur engagement continu envers les professionnels veillant à transmettre leurs doléances et leurs visions. Elalamy a souligné la qualité des propositions faites par la Fédération relayant les attentes des différentes catégories des professionnels dans le commerce, l'industrie et les services. De leur côté, les Présidents des Chambres ont salué les efforts déployés par les institutions nationales, sous la Direction de Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, en riposte à cette pandémie, pour trouver des solutions que ce soit par l'encouragement de la production locale d'équipements médicaux et de protection ou par le soutien et l'assistance apportés à l'entreprise marocaine à différents niveaux.

Par rapport au contenu des propositions, les problèmes dont souffre la majorité des secteurs économiques touchés d'une manière ou d'une autre par les effets de cette crise ont été évoqués. La discussion a porté sur certains secteurs ayant besoin d'un accompagnement plus renforcé, à commencer par le secteur du commerce qui s'est accaparé une bonne partie de cette réunion. Et pour cause, une large catégorie de commerçants a été considérablement affectée par la fermeture totale ou partielle de ses magasins dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, qu'il s'agisse de grossistes ou de détaillants, ainsi que des secteurs de services liés au tourisme et aux transports.

Dans ce cadre, après avoir passé en revue les propositions de la Fédération, un certain nombre de leviers ont été mis en avant pour soutenir les secteurs économiques, en particulier les plus fragiles d'entre eux :

- Finaliser l'élaboration de la stratégie nationale pour le développement du secteur du commerce conformément aux recommandations du Forum national sur le commerce qui s'est tenu à Marrakech au cours du mois d'avril 2019.
- Accorder une importance particulière aux petits commerçants dont les entreprises ont été gravement touchées par la pandémie et tenir compte de leurs problèmes dans toute mesure à venir visant l'accompagnement de leurs activités.
- Constituer des comités régionaux pour soutenir et accompagner les commerçants, les professionnels et les entreprises dans la relance de leurs activités.
- Accélérer la mise en place de mesures sociales au profit des professionnels, notamment la partie liée à la retraite et à l'assurance maladie.
- Accompagner la transition digitale des professionnels et leur faciliter leur accès aux services électroniques fournis par les institutions publiques.
- Promouvoir des mesures visant à encourager le produit national et à soutenir la marque « Made in Morocco », et continuer à soutenir la compétitivité du produit national.

A la fin de cette réunion, les parties se sont accordées sur la nécessité de poursuivre la coordination et la consultation sur les plans de relance des secteurs économiques, avec pragmatisme et objectivité et dans une logique qui prend en compte l'intérêt suprême du pays, place la santé et la sécurité du citoyen au premier rang des priorités et qui fait de l'appui aux secteurs économiques et de la revitalisation de l'entreprise marocaine un gage d'une bonne reprise de l'économie nationale sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste.